

Communiqué de presse

Nouméa, vendredi 24 février 2023

L'IEOM publie la balance des paiements 2021 de la Nouvelle-Calédonie

La balance des paiements, qui retrace les échanges économiques et financiers entre la Nouvelle-Calédonie et le reste du monde, **a reflété en 2021 une situation marquée par la crise de la Covid-19**. L'exceptionnel dispositif de soutien qui a été déployé par l'ensemble des acteurs publics et privés durant cette période a permis d'atténuer la crise. Pour autant, le rebond post pandémie de 2021 observé en France hexagonale (+7 %) ou dans le monde (+6,1 %) n'a pas été ressenti en Nouvelle-Calédonie où le Produit Intérieur Brut est une nouvelle fois en contraction (-2.1 %). Au-

En millions de XPF	2019 (r)	2020 (r)	2021 (p)
Compte des transactions courantes (I) dont	-82 409	-32 970	-34 835
Biens	-131 859	-88 871	-95 655
Services	-57 015	-55 302	-62 639
Revenus primaires	38 373	40 370	38 200
Revenus secondaires	68 092	70 832	85 258
Compte de capital (II)	-141	-498	-498
Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)	-82 550	-33 468	-35 333
Compte financier dont	-73 149	-26 381	-43 303
Investissements directs (IV)	-68 992	-54 128	-77 043
Investissements de portefeuille (V)	3 872	4 373	3 085
Solde de la balance de base (VI) = (III) - (IV) - (V)	-17 430	16 287	38 625
Autres investissements	-8 030	23 374	30 655
Erreurs et omissions	9 401	7 087	-7 970
<i>Pour mémoire PIB (estimé à partir de 2016)</i>	<i>1 006 000</i>	<i>988 000</i>	<i>1 016 000</i>

(r) Chiffres révisés

(p) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

delà des deux confinements de la population pour se prémunir contre la pandémie de Covid-19, **l'économie calédonienne a été affectée en 2021 par plusieurs événements majeurs** : le conflit lié au choix du reprenneur de Vale NC, la succession d'épisodes météorologiques exceptionnels, l'attente de l'élection du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, puis le 3e référendum d'autodétermination en fin d'année.

Dans ce contexte, **le déficit des transactions courantes (34,8 milliards XPF soit 3,4 % du PIB) se dégrade légèrement en raison de l'augmentation du déficit commercial des biens et des services** (déficit s'élevant à 95,7 milliards XPF). **Du côté des échanges de biens, les importations de marchandises progressent (+3,7 %) davantage que les exportations (+3,1 %)**. Ces dernières se composent à 93% de minerais et de métal. Si la Chine est devenue le principal client du territoire depuis 2014 (46,6 % de part de marché en 2021), la France demeure son principal fournisseur avec 41,7 % de part de marché. **Du côté des échanges de services, le déficit (62,6 milliards XPF) se dégrade également du fait de la hausse du coût du fret maritime**. La France demeure le premier partenaire du territoire en matière d'échange de services, tant du point de vue des exportations (91 % de part de marché) que des importations (61 % de part de marché).

Les **versements publics bruts en Nouvelle-Calédonie représentent 43 % du total des crédits du compte de transactions courantes** soit 167,6 milliards XPF. Ces flux proviennent quasi exclusivement de France et se composent essentiellement des rémunérations des agents des administrations publiques et des dépenses d'intervention de l'État (ils figurent essentiellement dans les revenus primaires et secondaires). Ils s'inscrivent en hausse de 9,9 %, soit +15,1 milliards XPF par rapport à 2020, en raison d'une hausse du fonds de solidarité et d'une subvention de l'État pour financer les dépenses liées à la crise sanitaire.

Le compte financier se solde cette année encore par des entrées nettes de capitaux révélant un besoin de financement (43,3 milliards XPF contre 26,4 milliards XPF en 2020). Cette hausse provient essentiellement des **investissements directs étrangers** qui couvrent les pertes générées par les exercices déficitaires des opérateurs du secteur du nickel. Ces derniers ont en effet vu leur situation se dégrader entre 2020 et 2021, nécessitant davantage de transferts de leurs maisons-mères (situées hors du territoire).

Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis et Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc

Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc